

Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Résumé descriptif de la certification **Code RNCP : 18139**

Intitulé

Equicien

AUTORITÉ RESPONSABLE DE LA CERTIFICATION

QUALITÉ DU(ES) SIGNATAIRE(S) DE LA CERTIFICATION

Association Equit'aide handi-cheval Lorraine Directrice

Niveau et/ou domaine d'activité

III (Nomenclature de 1969)

5 (Nomenclature Europe)

Convention(s) :

Code(s) NSF :

330 Spécialités plurivalentes des services aux personnes

Formacode(s) :

Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis

L'équicien est un professionnel de la médiation équine, il guide des publics en situation de handicap avec des équidés. Il travaille sous sa propre responsabilité.

*Accueillir : Rencontrer les professionnels, les familles, organiser l'activité en fonction des besoins de la personne.

*Mettre en place des conduites d'entretien dans le cadre d'une médiation équine selon une

*commande sociale éducative ou thérapeutique

*Accueillir des stagiaires préparant le métier d'équicien

Elaborer les projets

Mettre en place des outils de suivi

Pratiquer des études diagnostiques. Mettre en place et initier des projets, réaliser des évaluations

*Accompagner les publics

*Guider les publics avec des équidés (individuels ou groupes)

Accompagner des groupes de différents handicaps

Constituer un cadre thérapeutique ou éducatif

Mettre en place des pédagogies adaptées à la personne

Suivre l'évolution des pratiques

Observer et analyser des situations en relevant des indicateurs précis

*Préparer et suivre les équidés

Sélectionner et préparer des équidés adaptés au public en situation de handicap

Assurer leurs besoins et identifier les éléments de bien-être

(santé mentale et physique)

Gérer une structure

Etablir et gérer des financements

Organiser et coordonner une équipe

Transmettre les informations

Les capacités attestées :

- Accueillir

Proposer les situations adaptées aux besoins

Différencier un projet thérapeutique, d'un projet éducatif

- Elaborer des projets

Concevoir un projet

Diagnostiquer une situation et conduire des entretiens d'aide thérapeutiques ou éducatifs

- Accompagner les publics

Reconnaître les déficiences et leurs conséquences

Prendre en considération les comportements animaux et humains et savoir les décoder

Différencier ce qui relève du thérapeutique et de l'éducatif

Mobiliser les ressources de la personne

Identifier et adapter les pédagogies

Comprendre les interactions animales humaines

- Entretenir les équidés

Identifier, décoder et évaluer les comportements de l'animal

Apprécier l'état de l'animal : sanitaire, comportemental

Ajuster des apprentissages

Etablir une relation positive avec le cheval

Anticiper et adapter les règles de sécurité

- Gérer une structure

Entretenir le travail en équipe : échanges communication

Identifier et reconnaître les compétences utiles aux différentes situations et les valoriser

Exploiter des outils informatiques et construire des outils utiles
Concevoir un budget prévisionnel, un rapport d'activités et gérer des financements

Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat

le secteur médico-social
la filière équine

Equicien : employé ou cadre

Codes des fiches ROME les plus proches :

K1207 : Intervention socioéducative

K1103 : Développement personnel et bien-être de la personne

Modalités d'accès à cette certification

Descriptif des composantes de la certification :

La certification est constituée de 5 composantes :
Connaissances générales. 8 épreuves écrites à chaque UE. Accompagnement des Publics : 2 épreuves pratiques : mise en situation + analyse. Accompagnement des équidés : contrôle continu et mise en situation. Projet individualisé mémoire à rendre 2 mois après la formation. Expérience de terrain : bilans de stages

La VAE doit faire ressortir les compétences d'accompagnement, la mise en oeuvre du projet, la connaissance du cheval

Validité des composantes acquises : illimitée

CONDITIONS D'INSCRIPTION À LA CERTIFICATION	OUINON	COMPOSITION DES JURYS
Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant	X	4 professionnels : 3 personnes extérieures plus le président du jury
En contrat d'apprentissage	X	
Après un parcours de formation continue	X	4 professionnels : 3 personnes extérieures plus le président du jury
En contrat de professionnalisation	X	
Par candidature individuelle	X	
Par expérience dispositif VAE prévu en 2012	X	4 professionnels : 3 personnes extérieures plus le président du jury

	OUI	NON
Accessible en Nouvelle Calédonie		X
Accessible en Polynésie Française		X

LIENS AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS

ACCORDS EUROPÉENS OU INTERNATIONAUX

Base légale

Référence du décret général :

Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :

Arrêté du 20 janvier 2014 publié au Journal Officiel du 30 janvier 2014 portant enregistrement au répertoire national des certifications professionnelles. Enregistrement pour trois ans, au niveau III, sous l'intitulé "Equicien" avec effet au 02 janvier 2008, jusqu'au 30 janvier 2017.

Référence du décret et/ou arrêté VAE :

Références autres :

Arrêté du 07 juillet 2017 publié au Journal Officiel du 19 juillet 2017 portant enregistrement au répertoire national des certifications professionnelles. Enregistrement pour trois ans, au niveau III, sous l'intitulé "Equicien" avec effet au 30 janvier 2017, jusqu'au 19 juillet 2020.

Pour plus d'informations

Statistiques :

25 personnes en moyenne chaque année

Autres sources d'information :

contact@equitaide.com

<http://www.equitaide.com>

Lieu(x) de certification :

Equit'aide handi-cheval

Ferme de mange Seille

54610 LIXIERES

Lieu(x) de préparation à la certification déclarés par l'organisme certificateur :

Historique de la certification :

cheval-handicap